

# Que faire face à la violence ?



Face à la violence, la plupart des animateurs se sentent démunis. Or, il est des attitudes qui permettent de limiter, voire de résoudre les conflits sans entrer dans le cycle de l'agressivité. Quelques pistes de réflexion et... d'action.

## DEUX ÉCUEILS À ÉVITER

- La passivité, la fuite ou la banalisation
- Répondre à la violence par la violence

## Diverses formes de violence

Les violences dans les rapports interpersonnels

- de personne à personne
- de groupe à groupe
- de groupe à personne
- de groupe à société

Ce sont l'ensemble des dérégulations interpersonnelles du lien relationnel normé par les règles d'usage d'une société (lois, codes de conduite, règles de civilité).

Les actes de violence sont vécus :

- par celui qui les subit comme une atteinte à son intégrité physique ou psychique
- par celui qui les provoque comme une forme de déni d'autrui comme sujet égal à lui-même (ce qui correspond à une recherche de domination abusive).

## DÉVELOPPER DES RÈGLES EN COMMUN

- un moyen de prévenir la violence : en établissant en commun les règles du jeu, on délimite les frontières entre le possible et l'impossible, le négociable et le non-négociable.
- un moyen de régulation : à la suite d'une situation ou d'un fait imprévu, il est nécessaire de redéfinir les règles du jeu relationnel entre les acteurs comme les règles de fond (organisation du moment, du lieu qui ont pu être facteur aggravant du conflit, bon sens, règles fondamentales de justice et d'égalité, respect mutuel, etc.)

## LES ATTITUDES À VALORISER

- **Refuser d'être victime**  
En posant des limites, en osant exister face à l'autre, en libérant la parole par l'expression de ses émotions personnelles.
- **Susciter le respect**  
Ce n'est pas faire de la morale. C'est, au contraire, chercher à modifier la loi du plus fort, montrer qu'on peut gérer autre chose que des relations gagnant/perdant, et entrer dans un processus de reconnaissance de la parole (savoir se faire entendre mais aussi écouter l'autre).
- **Faire intervenir un tiers**  
Permettre aux acteurs de ce conflit de changer de point de vue par le regard du tiers. Ce dernier peut être une personne, mais aussi les règles, le droit, la loi qu'il faut rappeler. Devenir médiateur, c'est rechercher les compromis, rechercher des solutions au conflit pour que les deux parties soient gagnantes.

## CONSTRUIRE UN PROJET ENSEMBLE

c'est :

- donner du sens au fait d'être ensemble (pourquoi et comment ?)
- définir les bases du vivre ensemble, qui s'opposent aux réflexes du repli communautaire, du rejet des minorités (dont les jeunes font partie) ou de l'autre différent de soi-même.